

L'an deux mille quinze, le vingt six février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de MONTBERON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry SAVIGNY.

Date de convocation : le vendredi 20 février 2015.

Etaient présents : Mmes et MM. Andrée ARSEGUET, Jean-Luc BELLARIVA, Noël BERAUD, Corinne BOUCHERON, Dominique CAILLAUD, Patrick CATALA, Gérard COGO, Denise ESCAFRE, Pierre ESCARGUEL, Dominique FAU, Monica GARCIA, Benjamin GOUDERGUES, Céline LEFORT, Mme Sylvie MIROUX, Eugène NKONGUE-NYOUNGOU, Eléonore PATAU, Guillaume PUJOL, Bernard ROUSSET, Amandine RUS, Thierry SAVIGNY, Nadia SINNI-LAPEYRIE.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. André DEBAISIEUX à M. Bernard ROUSSET, Guillaume PUJOL à Mme Monica GARCIA, Amandine RUS à Mme Sylvie MIROUX
Absents excusés : Mme Sandrine DELMOULY.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Corinne BOUCHERON

ORDRE DU JOUR :

Nomenclature	Objet	Décision	Page
7- Finances locales 7.10 Divers	2015-05 : Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2014-2017	Majorité absolue	6
Questions Diverses	- Présentation du projet de mise en accessibilité et rénovation de la Salle des fêtes ; - Etude financière préalable du compte administratif 2014		7

Monsieur le Maire propose aux membres présents d'approuver le compte rendu de la dernière assemblée après lecture de tous les membres du conseil municipal.

7 – Finances Locales
7.10 Divers

Délibération n°2015-05 : Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour la période 2014-2017

Exposé :

Le Contrat Enfance Jeunesse entre la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue (CCCB) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne est un contrat d'objectif et de co-financement qui engage les deux partenaires dans le maintien, voire la consolidation de l'offre d'accueil (loisirs et périscolaire) destinée aux enfants et aux jeunes de 0 jusqu'à 17 ans révolus, sur le territoire de la CCCB.

La CCCB réalise toutes les actions menées dans le cadre du volet Petite Enfance (0/3 ans) de ce contrat.

Chaque Commune réalise pour elle-même les actions menées dans le cadre du volet Enfance/Jeunesse (3/17 ans).

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité absolue de 22 voix pour et 0 contre :

DECIDE que les actions inscrites dans le projet de renouvellement du contrat enfance jeunesse sont approuvées ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat pour une durée de 4 ans, de 2014 à 2017.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ En présence du maître d'œuvre, Monsieur Christian LALUCA Architecte, le projet de mise en accessibilité, rénovation et création d'un stockage à la salle des fêtes est présenté.

Concernant le local de stockage rajouté sur la droite de la Salle des fêtes, côté Eglise, émergent plusieurs questions :

- Le traitement en toit terrasse de ce local est-il le plus sécurisé pour éviter l'escalade ? Toit avec une pente recouvert de tuile serait aussi accessible, car plus bas que l'existant. Choix architectural pour fondre cet élément.
 - Inscription dans le paysage et coût associé des façades traitées en bois, en dur et/ou végétalisée ? Peu de différence de coût, sauf le végétalisé réalisé par un professionnel qui augmenterait la facture déraisonnablement.
 - Installer un élément pré fabriqué en lieu et place de cette construction ? Une dalle est nécessaire à cette installation et augmenterait le prix de ce préfabriqué. De plus il faut quand même considérer l'implantation en plein centre ville de cet élément qui doit se fondre architecturalement ou ne pas dénaturer l'existant.
- ✓ Une synthèse du Compte Administratif 2014 a été présentée, pour permettre à tous les conseillers municipaux de débattre avant son vote prochain en avril 2015.

Les dépenses de fonctionnement 2014 ont été visées et débattues en détaillant chaque article de la section de fonctionnement et en mettant en évidence les points sur lesquels une attention accrue sera mise en place en 2015 pour tenter de rationaliser certaines dépenses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 heures 15

Andrée ARSEGUET, 1^{ère} Adjointe	Jean-Luc BELLARIVA	Noël BERAUD	Corinne BOUCHERON
Patrick CATALA, 6^{ème} Adjoint	Dominique CAILLAUD	Gérard COGO, 2^{ème} Adjoint	André DEBAISIEUX
			Absent, procuration à M. ROUSSET
Sandrine DELMOULY	Denise ESCAFRE, 3^{ème} Adjointe	Pierre ESCARGUEL	Dominique FAU
Absente			
Monica GARCIA, 5^{ème} Adjointe	Benjamin GOUDERGUES	Céline LEFORT	Sylvie MIROUX
Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	Eléonore PATAU	Guillaume PUJOL, 4^{ème} Adjoint	Bernard ROUSSET
		Absent, procuration à Mme GARCIA	
Amandine RUS	Thierry SAVIGNY, Maire	SINNI-LAPEYRIE Nadia	
Absente, procuration à Mme MIROUX			